



Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry
Canton Yerres-Brunoy

COMMUNE DE YERRES

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 05 JUIN 2026

Nombre de membres composant	
Le Conseil municipal	35
Membres en exercice	35
Présents à la séance	29

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin, le Conseil municipal de Yerres légalement convoqué le cinq juin deux mille vingt-six, s'est assemblé salle municipale Bernard Nusbaum, sous la présidence de M. Nicolas DUPONT-AIGNAN, Maire.

OBJET :

Proposition de liste de contribuables en vue du renouvellement de la Commission communale des impôts directs (CCID)

Étaient présents :

M. Nicolas DUPONT-AIGNAN (quitte la séance pour le point n° 29 et donne la présidence à Mme LAMOTH), Maire, M. Olivier CLODONG (présent en séance à 19h58, à partir du point n° 14 et quitte la séance pour les points n° 21, 24 et 29), Mme Gaëlle BOUGEROL, M. Didier LE COZ, Mme Jocelyne FALCONNIER, M. Denis ADAM, Mme Carole PELLISSON, M. Jean Paul REGEASSE, M. Maxence MAHEN, Mme Anne-Sophie ROSSIGNOL, Adjoints au Maire, Mme Nicole LAMOTH, M. Jean-Claude LE ROUX, Mme Laëtitia DOROT, M. Rémy PETIT, Mme Michèle GUTTIN, M. Christian SOLLE, Mme Corinne LE GLOUX, M. Charly MARIAUZOULS, M. Romain TRICOT, Mme Diane ORLIAC, M. Serge LUGUET, Mme Viviane HENNEQUIN, M. Henri BORIE, Mme Emilie SPONVILLE, Mme Marie-Pierre DESPRES, M. Jean TUPKOVIC, Mme Camille BONADONA, M. Jérémie LETORT, Mme Claudia DE CAMPOS, M. Bérenger CERNON, Conseillers municipaux.

Absents excusés et représentés :

M. Olivier CLODONG donne pouvoir à M. Nicolas DUPONT-AIGNAN, jusqu'au point n° 13 inclus
Mme Vannina ETTORI donne pouvoir à Mme Jocelyne FALCONNIER
Mme Huijuan LI donne pouvoir à Mme Corinne LE GLOUX
M. Christophe GAY donne pouvoir à M. Denis ADAM
Mme Myriam CASANOVA donne pouvoir à M. Jean TUPKOVIC
Mme Gwendoline LE BOUIL donne pouvoir à Mme Claudia DE CAMPOS

Secrétaire de séance : Mme Diane ORLIAC

Reçu en préfecture
le 10/06/2026

Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20260605-lmc111679H1-DE

Publication le 09/06/2026

**CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026
DELIBERATION N° 2026/06/072**

OBJET : Proposition de liste de contribuables en vue du renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Le Conseil municipal,

VU le Code général des impôts, et notamment son article L.1650,

VU le Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT que la Commission communale des impôts directs intervient notamment en matière d'évaluation des valeurs locatives des propriétés bâties et non bâties,

CONSIDERANT que les commissaires sont désignés par la Direction départementale des finances publiques à partir d'une liste proposée par le Conseil municipal,

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil municipal d'établir une liste de contribuables en nombre double de celui des commissaires titulaires et suppléants,

CONSIDERANT que la commune de Yerres dispose d'une Commission communale des impôts directs conformément à l'article L.1650 du Code général des impôts,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE d'arrêter la liste des contribuables, ci-annexée, établie en nombre double des commissaires titulaires et suppléants, répondant aux conditions fixées par la réglementation en vigueur, notamment :

- être âgé de plus de 18 ans,
- être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne,
- être inscrit aux rôles des impositions directes locales de la Commune,
- jouir de ses droits civils,
- présenter une compétence en matière fiscale ou foncière,

DIT que cette liste comprend des représentants des différentes catégories de contribuables de la Commune,

DIT que la présente délibération, accompagnée de la liste annexée, sera transmise à la Direction départementale des finances publiques de l'Essonne, compétente pour procéder à la désignation des commissaires titulaires et suppléants.

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

